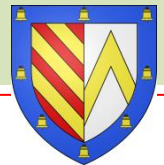


Bulletin Municipal

Ete 2021

Viala du Tarn

vialadutarn.fr



Jean-Claude,



Ta disparition soudaine, a provoqué une immense tristesse dans notre commune du Viala du Tarn, à laquelle tu étais si profondément attaché.

Né à Millau, je crois pouvoir dire que tes véritables racines se trouvaient au Viala.

Le Viala que tu rejoignais toutes les fins de semaine au cours de ta vie professionnelle.

Le Viala où tu avais tissé de nombreux et solides liens d'amitié.

Aussi, c'est tout naturellement qu'en 2013, à l'heure de la retraite, tu choisis d'y résider, avec la volonté de t'investir dans l'aventure des élections municipales.

Fidèle à toi-même, en homme méticuleux, organisé, méthodique, tu constitues ton équipe, car ton objectif c'est de devenir le maire de cette commune que tu chéris tant.

Pour t'y préparer, nous nous souvenons tous que tu avais sillonné la commune pour en connaître tous les lieux de vie, et bien entendu tous ses habitants. Tu ne laissais rien au hasard. Pour toi un dossier devait être étudié dans les moindres détails.

Chose faite, en 2014 tu es élu maire.

Conscientieux, rigoureux, perfectionniste, gestionnaire à l'extrême tu te lances dans l'instruction des dossiers qui pour toi sont prioritaires : la démarche zéro phyto avec le Parc des Grands Causses, la mise en place des activités périscolaires, l'installation de l'agence postale, les travaux de sécurisation de l'école, ... et j'en oublie tu voudras bien m'en pardonner...

Tu as compris que toutes ces démarches, qui ne nécessitent pas la course aux recherches de financement, et qui n'ont pas l'impact de projets grandioses dans la presse, sont cependant essentielles pour l'attractivité et la qualité de vie que nous recherchons tous, dans les communes rurales.

Car c'est cela aussi le travail de maire, c'est d'abord s'intéresser au quotidien des administrés, et tu savais le faire.

Bien entendu tu avais su t'entourer d'une équipe qui partageait tes ambitions et que tu galvanisais par tous les moyens à chaque conseil municipal.

Aujourd'hui je suis le porte-parole de cette équipe qui a souhaité te rendre hommage à travers ces quelques mots.

Mais chacun le sait, le rôle de maire est exposé à des pressions permanentes. Et toi qui voulais faire plaisir à tous tes administrés, ta sensibilité, ta soif d'équité, provoquaient chez toi anxiété et inquiétude.

Une situation aggravée par des ennuis de santé, qui t'a conduit à demander en 2017 à être relevé de tes fonctions de maire.

Tu as été coupé dans ton élan, car tu avais bien d'autres projets en tête.

Tu n'as jamais compté ton temps, ni ton énergie. Ta volonté que tu nous as fait partager c'était d'être au service d'une commune apaisée où il fait bon vivre. C'était ton fil rouge et cela le reste aujourd'hui.....

Avec ton départ nous perdons un collègue, un voisin, un ami que nous avons vu décliner petit à petit, impuissants à t'apporter l'aide dont tu aurais eu besoin.

Au revoir Jean-Claude et merci Monsieur le Maire.

Gérard DESCOTTE

Un grand merci à Bernadette, Michel, Daniel, Gérard, Francis, Nadine, Sébastien, Roland...pour leur contribution à cet hommage.



7 octobre 2016 en salle du conseil municipal, Jean –Claude fait découvrir l'institution communale et son fonctionnement aux élèves de l'école communale du Viala du Tarn.

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Etat - civil

Informations pratiques

L'information communale

**Les dossiers projets en cours d'instruction
portés par l'équipe municipale**

Informations générales

L'école

L'accueil du mercredi matin

La vie des villages

Vie associative

Ont contribué à cette publication :

- **Pour les textes :**
 - Charlotte BOISSONNADE, Martine WILLAUME, Fabienne CASTELBOU, Adeline COLLET, Jean - Claude GINESTE, Bernadette SALVAT, Marie-Claude ROYER, Noémie EYRAUD, Martine FERRERO, Alain BERNAT, Gérard DESCOTTE
 - Associations : La bibliothèque, La pétanque, Le FEP, Le Dépanneur, Les petits pêcheurs Muse et Raspes, l'A.S.E.S
- **Pour les photos :** Charlotte BOISSONNADE, Jean Claude GINESTE, Bernadette SALVAT, Alain BERNAT, Fabienne CASTELBOU, Adeline COLLET , Les Associations
- **Aquarelle,** en couverture, Martine FERRERO

Comité de lecture : Marie-Hélène LE MERRE, Nadine MALAVAL, Sylviane CALMELS, Anne-Marie CLUZEL, Maxime CONSTANS

Tout oubli de notre part serait involontaire.

NAISSANCES

- **Sacha, Keenan MICHEL** le 1^{er} mars 2021 à Saint Affrique

DECES

- **CLUZEL Ernest** le 7 février 2021 à Viala du Tarn Valencas veuf de DESPLAS Josette
- **PHARAMOND Michel** le 2 mars 2021 à Les Peyrières Olemps, époux de ISART Chantal
- **FOURCADIER Renée** le 28 mars 2021 à Saint-Affrique, veuve de SOULIÉ Louis
- **GALTIER Fernande** le 26 avril 2021 à Millau, veuve de CALMELS Marcel
- **GROSS Jean Daniel** le 15 mai 2021 à Toulouse
- **LEMMENS Lucien** le 27 mai 2021 à Villefranche de Rouergue
- **NIEL Jean-Claude** le 7 juillet 2021 à Viala du Tarn le Bosc de St Symphorien

DECES de personnes hors commune

- **COMBETTES Louis** le 17 février 2021 à Rodez, veuf de CANITROT Marthe
- **HÉRAUD Marie – Blanche** le 16 mars 2021 à Rodez, veuve de MELLOUL Isaac
- **HUBERT Henriette** le 10 avril 2021 à Millau, veuve de SCHARF Hugo
- **BENOIT Alphonsine** le 20 mai 2021 2021 à Nant, veuve de BOUSQUET Charles
- **CALVET Odette** le 21 mai 2021 à Saint Affrique, épouse de HÉRAIL Lucien

Informations pratiques

Site internet municipal : vialadutarn.fr

Carte grise, carte d'identité, passeport : informations détaillées pour l'obtention de ces documents sur notre site.

Pour l'obtention d'une CI ou d'un passeport ;

- mairies habilitées à délivrer ces documents, St Affrique, Millau, Salles Curan, Réquista
- les formulaires sont disponibles en notre mairie.

Pour l'obtention d'une carte grise la démarche est la suivante :

- En ligne à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé.

Horaires de la mairie :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h00, le mardi AM sur rendez-vous.
- Tel : 05 65 62 52 37
- E-mail : mairieaccueil@orange.fr

Horaires de l'agence postale :

- Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, samedi de 8h50 à 12h10,
- Tel : 05 65 62 06 42

Bibliothèque municipale gratuite :

- Ouverture mardi, mercredi 15h30 à 18h30, samedi 10h30 à 12h30

Assistante sociale :

- Permanence en mairie ; prendre RDV au 05 65 60 95 55

Notaire :

- Permanence en mairie : prendre RDV au 05 65 46 33 01

Transport à la demande :

- Sur Millau le vendredi et Saint Affrique le samedi départ 9h30, retour 12h00
- Contact : Patrick GINESTY, **Ségala Cars**, 05 65 69 21 25
- Possibilité également d'utiliser le car du ramassage scolaire pour Saint-Affrique (départ 6h55/ retour 18h30)

Bienvenue sur le site officiel de la commune du
VIALA DU TARN
Département de l'Aveyron - Région Occitanie

NOUS JOINDRE

LA COMMUNE LA MAIRIE ENFANCE SCOLARITÉ VIE PRATIQUE VIE ECONOMIQUE VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes ici : Mairie Viala du Tarn

ACTUALITÉS

AGENDA

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE ST ROME DE TARN

lundi 11 mai 2020
à partir du lundi 11 mai, jours et horaires cliquez sur les liens ci après.

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Précédent Suivant Retour

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SITUATION GÉOGRAPHIQUE LIENS UTILES

MÉTÉO VIALA DU TARN

ALJOURD'HUI 29° 19° DIMANCHE 31° 14° LUNDI 30° 16° MARDI 28° 15°

MAIRIE DU VIALA DU TARN 12490

Adresse :
Rue de la Mairie
12490 Viala du Tarn
Tel : 05 65 62 52 37
Fax : 01 56 72 97 13
mairieaccueil@vialadutarn.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mercredi et Vendredi
de 14h à 17h.
Accueil Téléphonique assuré aux mêmes horaires

Déchèteries :

- Déchèterie de Saint Rome de Tarn : ouverture mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
- Déchèterie de Salles-Curan (secteur de Coudols / Ladepeyre) période hiver du 01/10 au 30/04 : ouverture mardi de 9h00 à midi ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h ; période été du 01/05 au 30/09 : comme en hiver avec en plus le samedi de 14h à 17h30

Gendarmerie de Saint Rome de Tarn :

- Ouverture mardi de 14h à 18h, vendredi de 8h à 12h

Permanence habitat à Saint Rome de Tarn :

- Le 2^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 11h à la mairie

ADMR :

- Aide à la personne en milieu rural (personnes âgées/ familles): contacter Marie-Claude ROYER Tel : 05 65 72 04 46

Recensement journées citoyennes

Tous les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en janvier, février, mars 2005, les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, les omis des classes antérieures, sont priés de se présenter à la mairie pour y être recensés. Fournir livret de famille, carte d'identité.

Tourisme : Consultez le site www.tourisme-muse-raspes

TOURISME AVEYRON #AVEYRONMOTION INFOS PRATIQUES MON CARNET

DÉCOUVRIR À VOIR À FAIRE SE LOGER SAVOURER ÉVÈNEMENTS RECHERCHER

Accueil

Office de Tourisme

AVEYRON VIVRE VRAI

ST-ROME-DE-TARN

PRÉSENTATION LOCALISATION CONTACTS

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LA MUSE ET RASPES DU TARN

+33 (0)5 65 62 50 89
contact@tourisme-muse-raspes.com
Site web

L'information communale

L'insécurité routière dans nos lieux-dits, hameaux, villages, une impression ou une réalité ?

Notre territoire très apprécié de ses habitants mais aussi des touristes, la beauté de nos paysages, la multiplicité de nos chemins de randonnée, la richesse de notre patrimoine, l'excellente créativité de nos associations, la diversité de nos producteurs locaux, la vivacité de nos commerces et de notre réseau de gîtes, bref toutes les forces vives qui concourent à développer un art de vivre et une qualité de vie enviée sont des atouts considérables et essentiels pour développer l'attractivité de notre commune.

Il y a cependant une inquiétude majeure qui remonte d'une partie de la population et que nous ne devons plus passer sous silence.

L'été est là !!! Saison des vacances tant attendues, tant espérées, surtout après une période de restrictions sanitaires qui devenaient de plus en plus difficiles à supporter.

La liberté de nos faits et gestes retrouvée, se traduit, entre autres, par un afflux de déplacements sur notre réseau routier. Cette fréquentation accrue de véhicules ajoute à l'insécurité récurrente ressentie par la population de piétons, la plus exposée au risque routier dans nos lieux-dits, hameaux ou villages, pour cause de vitesse excessive de certains usagers de la route.

Bien entendu ce constat n'est pas nouveau. Régulièrement de nombreux administrés nous rapportent des situations à risques et nous interrogent sur les solutions à apporter pour prévenir ces accidents potentiels.

Avec nos partenaires, le Conseil Départemental, Aveyron Ingénierie, le Service des routes du département, la Communauté de Communes nous avons depuis 2016 procédé à des campagnes de mesures de la vitesse sur certains points de notre réseau. Si statistiquement 80 à 90% des usagers de la route sont assez respectueux des consignes de vitesse, il n'en demeure pas moins que, parfois, un pourcentage minime, certes, les oublie par inattention et nous pouvons parfois en faire partie.

Dans ce contexte l'analyse des résultats a conduit les équipes municipales à décider d'abaisser la vitesse autorisée pour les points jugés critiques : voies étroites, entrées d'immeubles ouvertes directement sur la voirie, manque de visibilité, lieux de regroupements d'enfants... Dans d'autres cas un renforcement de la signalétique a été réalisée ou va être réalisée. C'est ainsi que 2 radars pédagogiques seront installés au cours de l'été au bourg du Viala du Tarn.

Mais nous savons tous que l'excès de panneaux de réglementation de la vitesse ne réglera pas le problème. Sans une prise de conscience collective, sans une amélioration de notre comportement au volant, nombreux seront encore les administrés qui interpellent le conseil municipal sur ce risque vécu au quotidien.

A nous tous d'être plus attentifs afin que l'été soit agréable pour tous.

Le conseil municipal vous souhaite à toutes et à tous, selon vos aspirations, de profiter pleinement de cette période de repos.

Gestion de l'eau et de l'assainissement

Les obligations de la collectivité et des administrés en matière d'assainissement ont été définies par le « Schéma Directeur Communal d'Assainissement » SDCA qui a fait l'objet d'une enquête publique et d'un arrêté préfectoral en 2004. Il est consultable en Mairie.

Les habitations reliées à un réseau d'assainissement collectif sont assujetties à une redevance d'assainissement, se décomposant en deux parties :

- un abonnement fixe de 60 € HT par compteur, (augmentation au 1^{er} juin 2021, de 42 € à 60 €)
- une redevance par m3 d'eau consommée au prix de 0.75 € HT (augmentation au 1^{er} juin de 0.53 € à 0.75 €)

Les habitations qui ne sont pas reliées à un réseau collectif relèvent du Service Public d'Assainissement Non collectif : SPANC dont la gestion a été confiée au Parc Naturel Régional des Grands Causses. Ce Service fournit aux particuliers des conseils pour se mettre en conformité avec la réglementation concernant les eaux usées. Il est financé par une redevance annuelle dont le montant est fixé à 30 € par an pour les seules habitations non reliées à un réseau collectif.

Par ailleurs, sont venues s'ajouter sur nos factures, une « redevance pollution » de 0.33 € et de « modernisation » de 0.25 € par m3 d'eau consommée, au profit exclusif de l'Agence de bassin Adour Garonne. La Mairie n'a aucune influence sur la gestion de cette taxe.

En contrepartie les communes bénéficient des actions des agences de bassin sous la forme, par exemple, d'aides financières pour la construction de stations d'épuration ou de réseaux d'assainissement, sous condition d'une redevance globale facturée à 1.50 €/m³ calculée pour une consommation de 120 m³/an.

Les recettes de l'eau et de l'assainissement s'établissent comme suit :

Années	Abonnement compteurs €, HT	Consommation d'eau		Produit total €, HT
		Quantité m ³	Montant €, HT	
2019	53 085.79	33 833	62 164.29	115 250.08
2020	54 687.84	34 953	65 381.61	120 069.45

La sécurisation de notre ressource en eau :

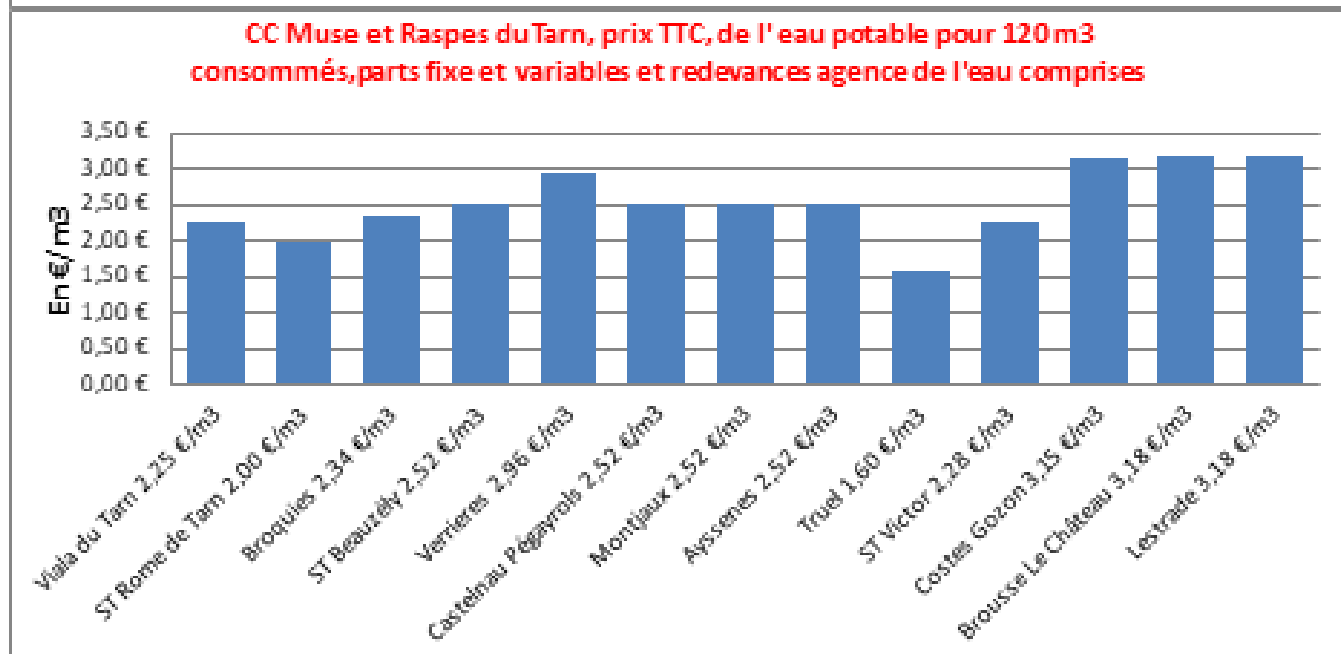
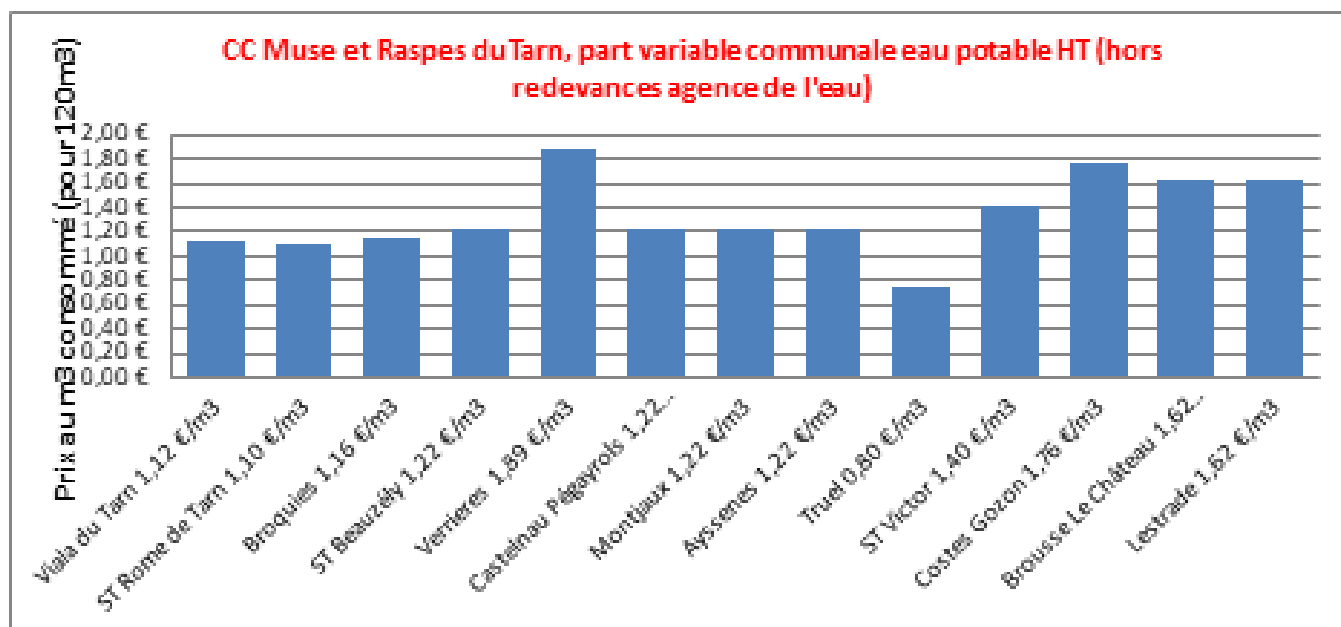
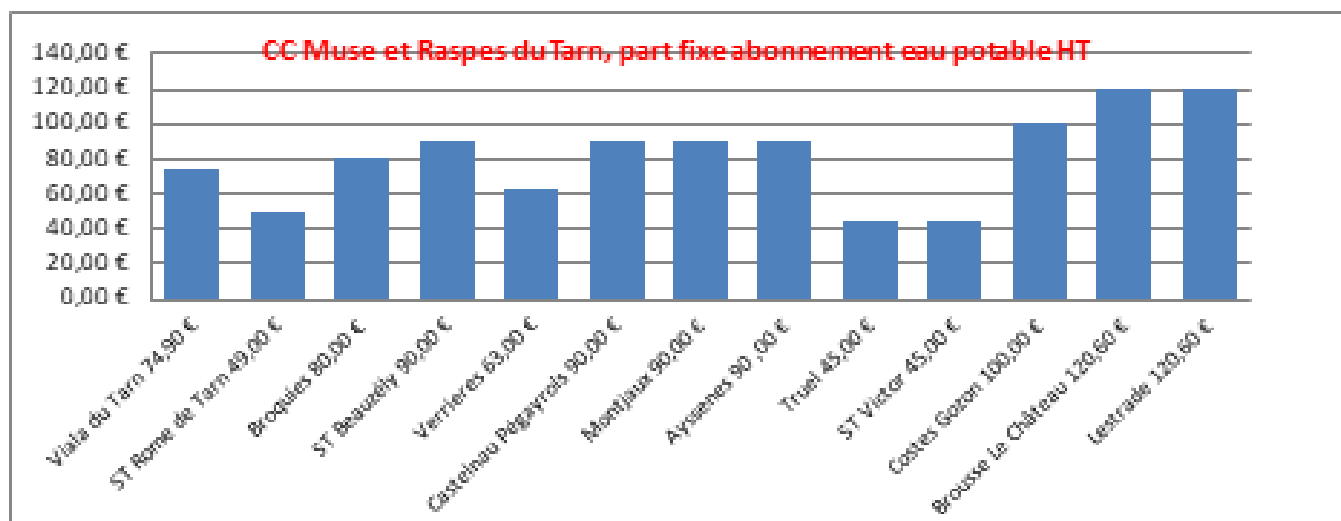
Depuis plusieurs années les conditions climatiques observées ont pour conséquences de réduire notablement la ressource au cours de l'été, alors que cette période génère une pointe forte de la consommation. Pour anticiper des situations qui pourraient présenter des risques forts de diminution de la ressource, voire de rupture, la seule solution de sécurisation de notre réseau ne peut se faire qu'à partir du réseau du Syndicat des Eaux du Ségala. A ce jour l'Unité de Distribution (UDI) du Viala du Tarn peut être secourue par 2 raccordements - à Ronsignac (commune de Salles Curan), à Saint Jean de Gary (commune de Montjaux) - au réseau du Syndicat des Eaux du Ségala.

En conseil municipal du 16 juin les sécurisations de l'UDI de Coudols et de Malaval, respectivement depuis l'Héral (commune de Salles Curan) et du Cambon (commune de Salles Curan) par le réseau du Syndicat des Eaux du Ségala ont été décidées à l'unanimité. La Maîtrise d'Œuvre de l'opération de sécurisation des ressources de Coudols et Malaval a été confiée au bureau d'études Aveyron Etudes Environnement (A2E). Les travaux sont planifiés pour cet été. Le coût global de ces 2 opérations est de 60 000.00 € HT. Cette dépense sera supportée par l'emprunt.

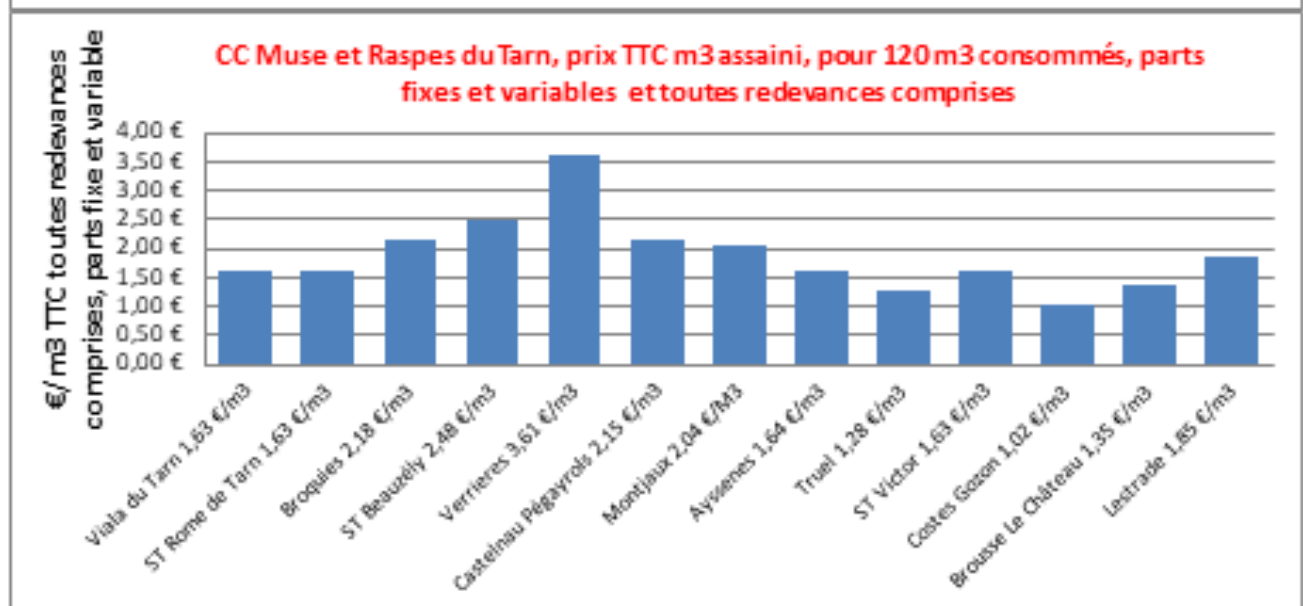
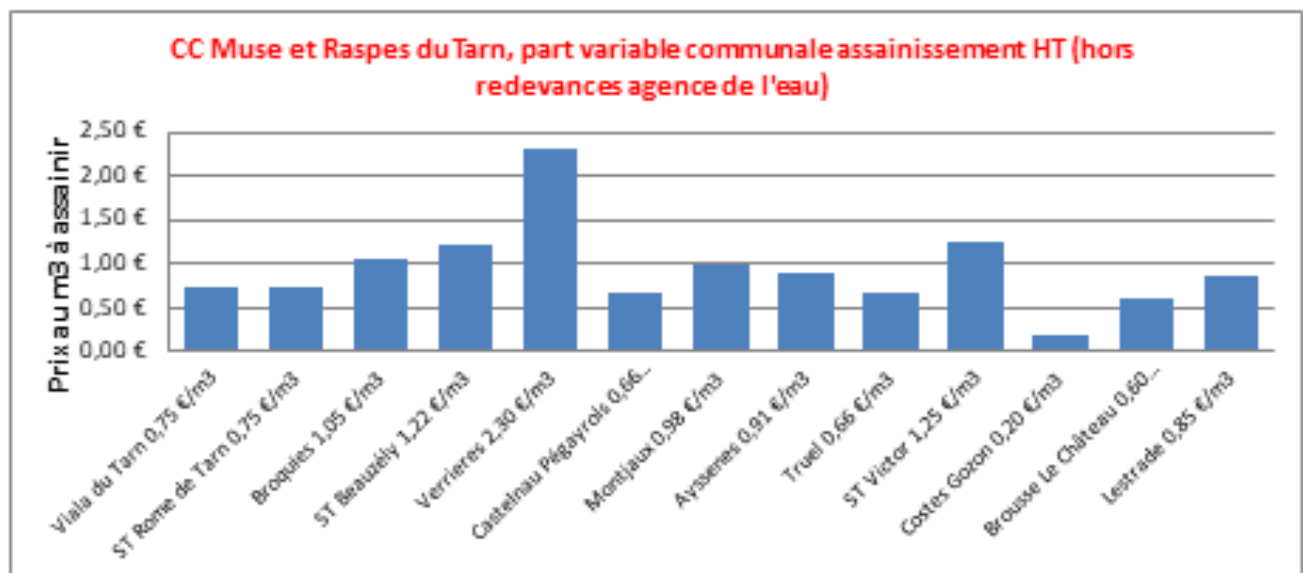
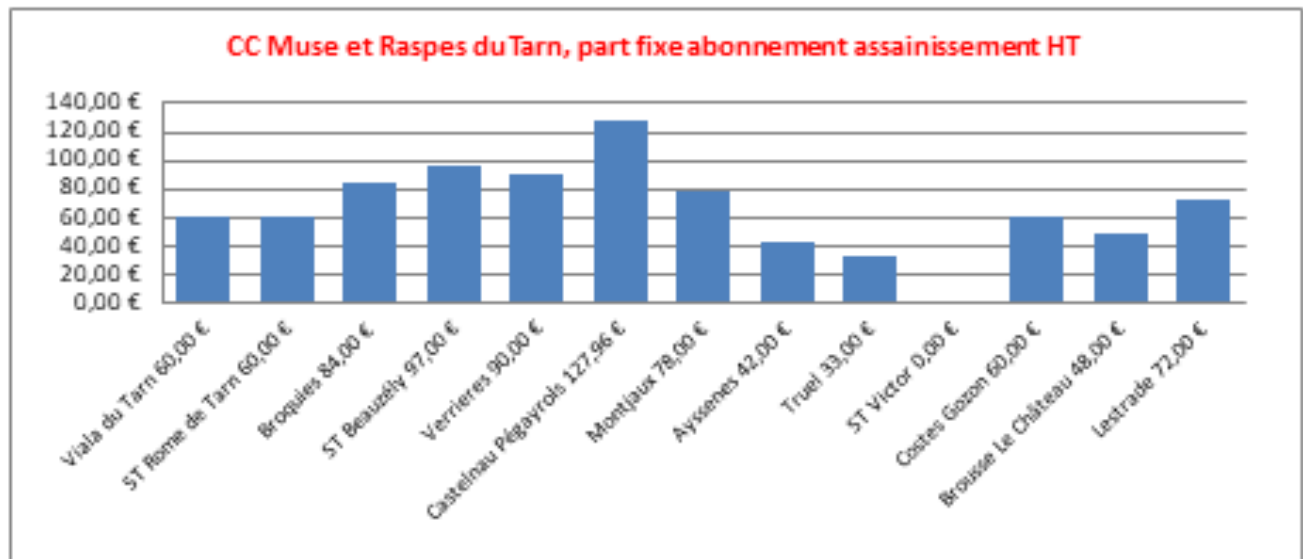
Inter comparaison des coûts des services de l'eau potable et de l'assainissement au sein de la communauté de communes Muse et Rases du Tarn

Cette inter comparaison, graphes ci-après, positionne notre commune au sein du groupe des 4 communes aux tarifs les plus bas.

Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn, **inter comparaison du prix de l'eau au m3 pour 120 m3 consommés**

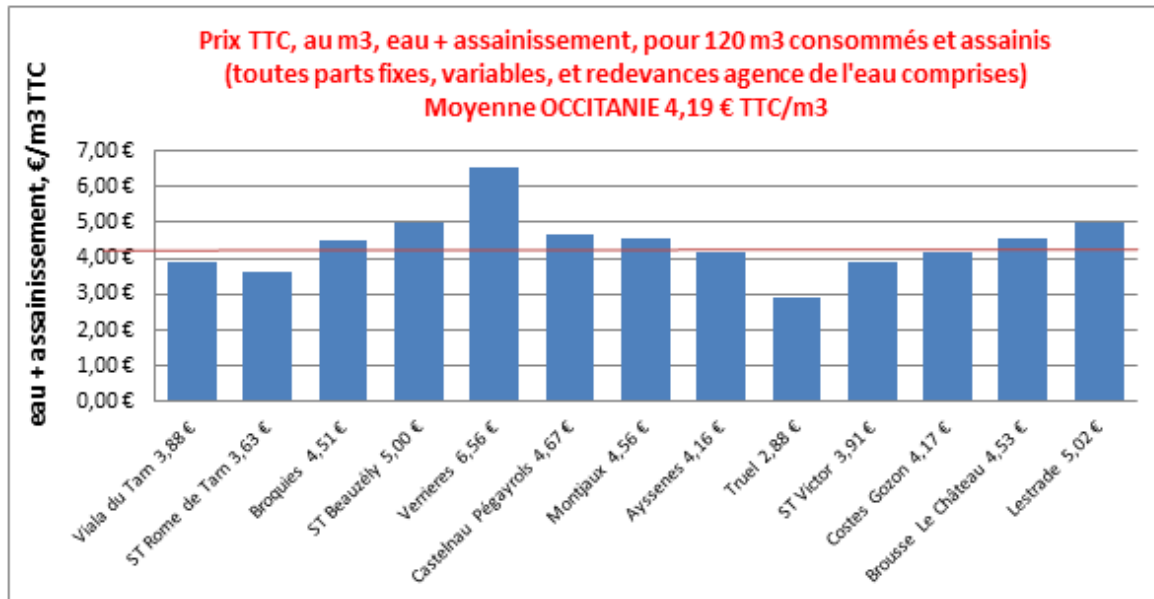


Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn, **inter comparaison du prix de l'assainissement au m³ pour 120 m³ consommés**



Communauté de communes Muse et Raspes du Tarn, inter comparaison du prix global au m³, de l'eau et de l'assainissement pour 120 m³ consommés

du graphique



Coup de phare sur ratios d'autofinancement et de désendettement de notre commune

Le budget d'une commune se compose de dépenses et de recettes.

La structure du budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**.

La section de fonctionnement regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le **remboursement de la dette** et les **dépenses d'équipement** de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : **les emprunts**, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

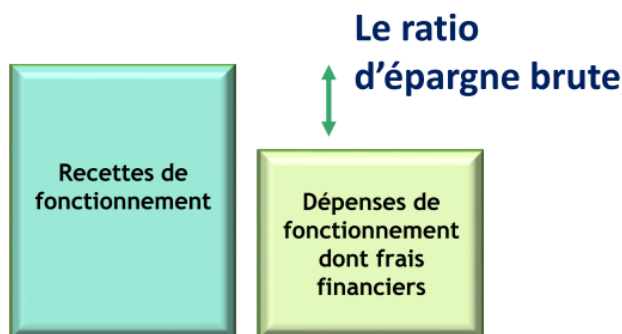
Capacité d'AutoFinancement ou ratio d'Epargne Brute

Pour rembourser le capital de la dette (somme des capitaux des emprunts à rembourser au pas annuel) et **contribuer aux dépenses d'investissement** (financement des projets) **le résultat de la section de fonctionnement doit être excédentaire**. Pour atteindre cet objectif l'équipe municipale

dispose de 2 leviers, élaborer un budget prévisionnel (appelé budget primitif) excédentaire et maîtriser les dépenses en cours d'exercice.

Cet excédent de la section de fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de la dette et au financement des dépenses d'équipement) représente la Capacité d'AutoFinancement brute (CAF brute) de la commune.

Cette CAF brute est égale aux Recettes réelles de fonctionnement – Dépenses réelles de fonctionnement. Elle est également désignée « Ratio d'Epargne Brute ».



Ratio de désendettement

Le financement des projets instruits et réalisés par les différentes mandatures qui se succèdent fait appel, entre autres, à l'emprunt. C'est ainsi que la dette de la commune s'incrémente à chaque nouvel emprunt. L'encours de la dette pour une année donnée est égal à la somme des capitaux restant à rembourser.

Le ratio de la capacité de désendettement est le nombre d'années théoriques nécessaires à la collectivité à rembourser l'intégralité du capital de sa dette (emprunts nécessaires pour financer une partie du coût des projets), en supposant qu'elle y consacre la totalité de son Epargne Brute.

Le ratio de capacité de désendettement

$$\frac{\text{Encours de dette au 31/12}}{\text{Epargne brute}}$$

Les repères de pilotage budgétaires

Des repères ont été établis par les services du Trésor pour aider les communes à se situer et à les orienter pour leurs choix budgétaires afin d'éviter tous risques de dérapage financier.

C'est ainsi que pour un ratio d'Epargne Brute supérieur à 15% et une capacité de désendettement inférieur à 10 ans la collectivité présente un portrait financier satisfaisant.

Le tableau ci-dessous précise les seuils d'alerte en regard des 2 ratios, Epargne brute, capacité de désendettement.

RATIOS	REPERES
▪ Taux d'épargne brute (EB) = (RRF – DRF) / RRF	EB >15% 7% < EB > 15% EB < 7%
▪ Capacité de désendettement (CD) = Encours de dette / Epargne brute	CD < 10 ans 15 ans > CD > 10 ans CD > 15 ans

Les données pour notre commune,

Nous disposons des données d'Epargne Brute et de l'Encours de la dette depuis 2014.

	Recettes réelles de fonctionnement RRF	Dépenses réelles de fonctionnement DRF	Capacité d'AutoFinancement brute =RRF-DRF	Montant annuel de remboursement de la dette	Capacité d'AutoFinancement nette =CAF brute-rbt dette	Taux d'épargne brute en %	En cours dette	Capacité de désendettement en années théoriques
2014	484 439,00 €	410 607,00 €	73 832,00 €	31 690,00 €	42 142,00 €	15,24%	525 100,00 €	7,1
2015	522 957,00 €	436 267,00 €	86 690,00 €	33 053,00 €	53 637,00 €	16,58%	492 047,00 €	5,7
2016	604 172,00 €	420 702,00 €	183 470,00 €	36 667,00 €	146 803,00 €	30,37%	455 380,00 €	2,5
2017	561 513,00 €	406 416,00 €	155 097,00 €	37 628,00 €	117 469,00 €	27,62%	417 752,00 €	2,7
2018	542 659,00 €	435 400,00 €	107 259,00 €	38 625,00 €	68 634,00 €	19,77%	379 127,00 €	3,5
2019	566 000,00 €	415 000,00 €	151 000,00 €	22 235,00 €	128 765,00 €	26,68%	356 892,00 €	2,4
2020	517 000,00 €	397 000,00 €	120 000,00 €	34 903,00 €	85 097,00 €	23,21%	321 989,00 €	2,7

Analyse des résultats

La santé financière d'une collectivité s'apprécie prioritairement à partir des deux ratios essentiels :

- le taux d'épargne brute (qui est égal au rapport de l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement)
- la capacité de désendettement (qui est égal au rapport de l'encours de la dette sur l'épargne brute)

Pour notre commune qui affiche un taux d'épargne brute supérieur à 15 % depuis 2014, cela représente un excédent de recettes systématique en section de fonctionnement, année par année. Il s'agit là d'un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants. Pour autant en valeur absolue, nos recettes restent modestes, notre marge de manœuvre reste limitée.

Hors l'année 2014, notre capacité de désendettement est tout à fait satisfaisante, moins de 3 ans en moyenne Inscrit depuis 2018 comme « règle d'or » dans la nouvelle loi de programmation des finances publiques, le ratio de capacité de désendettement s'impose aux collectivités.

[Ces résultats classent notre commune dans le groupe de collectivités dont la santé financière est satisfaisante.](#)

Les dossiers projets en cours d'instruction portés par l'équipe municipale

Aménagement garage TAURINES pour l'épicerie associative

Nous sommes toujours en attente d'un rendez-vous chez le notaire pour signer l'acte de vente du garage TAURINES. Malgré un suivi particulièrement soutenu de ce dossier de notre part nous déplorons l'absence totale de communication du cabinet notarial Millavois sur l'état d'avancement de cette transaction.

La promesse de vente du fait de l'étude notariale est caduque depuis le 15 juillet. Aucune manifestation du notaire à ce sujet.

Développer l'offre des Services à la Personne sur notre territoire communal

Notre commune rurale est éloignée des centres urbains qui disposent de l'ensemble des services à la personne (sociaux, culturels, publics, privés...). Si certains de ces services sont accessibles sur notre commune (agence postale, ADMR...), l'offre en est cependant assez limitée. Fort de ce constat le conseil municipal a souhaité contribuer à la réduction de cette fracture qui crée une situation d'exclusion pour une partie de la population.



La première étape s'inscrit dans le projet global d'aménagement du Garage Taurines.

Il comprend d'une part les locaux permettant au *Dépanneur* d'assurer son activité d'épicerie associative, et **un local adjacent qui offrira la possibilité d'accueillir des services de proximité à destination des familles et des seniors**. En cas d'espace insuffisant la Maison du Temps Libre (MTL), un local municipal, compléteront cette offre.

Dans un deuxième temps, si des opportunités foncières se dégagent, tout en veillant à rester dans le cadre d'un projet réaliste, le conseil municipal étudiera en concertation avec les futurs utilisateurs l'aménagement de nouveaux locaux. Locaux qui pourraient permettre l'intégration de services complémentaires, dont un lieu de vie pour les adolescents notamment.

Les locaux existants et pressentis pourraient par exemple être utilisés pour :

- des activités sociales (rencontres, animations...)
- des activités culturelles (aquarelle, musique, sauvegarde du patrimoine)

- des permanences de services ou guichets uniques (rénovation énergétique par exemple),
- des sessions d'aide à l'utilisation de l'outil informatique
- une mise à disposition ponctuelle pour des indépendants ou des télétravailleurs
- ...

Aussi, pour définir le projet, nous avons besoin de connaître vos attentes et vos propositions !

Le conseil municipal propose de mettre en œuvre une **instruction participative et collaborative** sur ce projet. Deux profils d'habitants sont attendus pour participer à cette démarche :

- **Des habitants acteurs dans le groupe de pilotage du projet,**
- **Des futurs utilisateurs qui souhaitent exprimer leurs besoins**

Bien entendu les associations locales, comme les institutions partenaires, sont parties prenantes et leurs avis et leurs connaissances du territoire sont également primordiales.

Les personnes désireuses de s'impliquer dans cette démarche sont priées de se faire connaître en Mairie. Une représentation la plus large de la population sera privilégiée.

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos réactions et de vos attentes par mail ou en nous déposant le formulaire joint. Au regard de vos réponses, un ou plusieurs groupes seront constitués dès le mois de septembre pour commencer à défricher vos suggestions, les compléter, dégager les grandes orientations.

A l'issue de ce travail nous créerons **un questionnaire qui sera adressé à l'ensemble de la population à la fin de l'année.** Sur la base de l'analyse des réponses au questionnaire, des solutions seront proposées par les groupes. Elles feront l'objet d'une expérimentation et seront ensuite déployées, si elles donnent satisfaction et si elles peuvent être pérennisées.

Le conseil municipal vous remercie pour vos réponses.

Quelques dates clés

2021

- Juillet Août ; recueil des attentes
- Fin septembre : constitution du groupe de pilotage / analyse des premiers retours
- Fin d'année : groupes de travail et enquête auprès de la population

2022

- 1^{er} trimestre : restitution enquête. Rencontre partenaires du projet.
- 2^{ème} trimestre : mise en œuvre progressive dans l'attente de la fin des travaux du local.
- Courant 2022 : fin des travaux de la première phase – programmation des activités.

Appel à l'action

Une fiche volante de participation au projet est jointe au présent bulletin. Si ce projet vous intéresse merci de la renseigner et de nous la retourner.

Réfection de l'assainissement pour les toilettes publiques du Mas de la Nauq

La réfection du système d'assainissement des toilettes publiques du Mas de la Nauq pourrait devenir une opération complexe et coûteuse.

Construit en 1993 en zone inondable le système d'assainissement actuel n'est plus adapté aux besoins actuels. La fréquentation de la plage a considérablement progressé, l'activité de l'établissement du Héron des Raspes s'est largement développée même si elle reste saisonnière. La qualification de la plage en zone de baignade validée par l'ARS impose une maîtrise sanitaire des effluents.

Sur la base de ce constat le conseil municipal a décidé de confier les études d'un nouveau système d'assainissement au bureau d'étude CEREG Ingénierie Sud-Ouest. Ce bureau d'étude est à l'origine de l'étude du profil de vulnérabilité des eaux de baignade du Mas de la Nauq.

Une réunion de présentation des différentes solutions et des coûts associés est programmée le mardi 27 juillet à 14h30. Participeront à cette réunion le BE CEREG, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le service environnement du Département, la Direction Départementale des Territoires (police de l'eau), des représentants du conseil municipal.

Construction de sanitaires public au village du Minier

Après échange avec plusieurs habitants résidant à l'année du village du Minier, le choix définitif du site des futures toilettes publiques a été arrêté par le conseil municipal. Les toilettes seront implantées rive gauche à hauteur du parking dont la plus grande surface sera maintenue. Pour répondre aux inquiétudes formulées par des riverains, ce bâtiment de service sera étudié par un architecte afin de respecter les exigences architecturales liées à la classification du village, son intégration paysagère sera soignée, l'accès du parking rive gauche sera interdit aux campings cars. Une organisation sera mise en place afin d'en maintenir la propreté.

Les travaux devraient commencer au 4^{ème} trimestre.

Station de charge pour vélos électriques

Dans le cadre de la mise en valeur du GR 736 une station de charge de vélos électriques sera très prochainement installée sur la place de l'Auberge au Bourg du Viala du Tarn. Cet équipement sera le 1^{er} de ce type mis à disposition des utilisateurs de ce mode de locomotion sur le département de l'Aveyron. Quatre partenaires financiers soutiennent ce projet : le SIEDA, la Région, le Département, les fonds Européens.

Ancien presbytère

La rénovation énergétique de l'habitation ancien presbytère est terminée. Les travaux ont consisté à, remplacer les huisseries extérieures, renforcer l'isolation des combles, remplacer la chaudière au fuel par une chaudière à granulés, installer un chauffe-eau thermodynamique pour la production d'eau chaude.

Le coût de l'opération est de 42 000.00 € TTC. L'Etat, la Région, le Département ont apporté 80% du financement.

Coup de chapeau et un grand merci aux 2 bénévoles qui ont assuré la remise en peinture de la totalité du logement, ce qui représente l'économie d'une dépense très substantielle pour la commune.

Achats de foncier

La réalisation de certains projets nécessite l'achat de foncier en première étape. C'est ainsi que le conseil municipal a décidé de se porter acquéreur :

- D'une parcelle située à l'amont de la zone d'interdiction de navigation du barrage de Pinet. Le projet en cours d'étude de faisabilité comprend une piste d'accès à la berge avec installation

d'un débarcadère pour canoés. Cette opération s'inscrit dans l'offre d'une pratique multimodale du GR 736. La transaction d'achat est en cours.

- De 3 parcelles, propriétés de Mr OLHSSON à Coudols, ex filature..... Cet achat est lié au projet de construction de la station d'épuration de Coudols pour laquelle des études complémentaires sont en cours. Aucune solution n'est pour le moment arrêtée. La transaction d'achat est en cours.
- Des biens propriété de la famille Calmels au Bourg du Viala du Tarn. Il s'agit du bâtiment mitoyen avec le garage TAURINES et de la parcelle associée, ainsi que d'une partie du champ attenant classée en réserve par le PLUi qui été approuvé le mercredi 30 juin en conseil communautaire. A noter que la commune retrouve le droit de préemption en zone urbanisée. Nous avons fait connaître notre volonté d'achat auprès de la succession et du notaire en charge de la vente de ces biens. Nous n'avons pas de réponse à ce jour.

Informations générales

Electricité, prudence

Comme chaque année pour la période estivale EDF production hydraulique lance sa campagne de sensibilisation aux risques encourus par les personnes à proximité des installations hydroélectriques.

A proximité des installations, en raison des lâchers d'eau nécessaire à la production d'électricité, le niveau de la rivière peut doubler ou tripler en quelques minutes, provoquant de forts courants et submergeant des îlots sur son passage.

Malgré une sensibilisation soutenue depuis plusieurs années, des situations à risques perdurent : pratique de la baignade ou de la navigation dans des zones interdites balisées à proximité des barrages, accès à des digues avec risques de glissade, pratique de la pêche sous les lignes électriques entraînant des risques d'électrocution...

Notre commune est plus particulièrement concernée à l'amont et à l'aval du barrage de Pinet, restons vigilants.

Téléphonie mobile, zone blanche

Notre commune présente de nombreuses zones blanches en matière d'accès à la téléphonie mobile. Début juin 2021 nous avons déposé, sur la plateforme France mobile, une première demande de résorption de la zone blanche qui affecte le secteur de Coudols et de ses environs.

Les études vont être réalisées au cours de l'été. Elles ont pour objectif :

- de vérifier l'absence ou la faiblesse de la couverture de la zone par les réseaux de téléphonie mobile des 4 opérateurs,
- de déterminer le nombre de relais pour couvrir le secteur (un cercle centré sur le village de Coudols avec un rayon de 2 à 3 km à vol d'oiseau)
- d'arrêter le choix de l'opérateur en charge de la réalisation.

En octobre, à l'issue des études le projet sera inscrit au programme du département géré par le binôme, conseil départemental-préfecture, en fonction des dotations budgétaires. A priori si les résultats des études valident la demande l'enveloppe budgétaire serait suffisante au niveau du département de l'Aveyron.

En fin d'année 2021, l'Etat arrête le programme 2022. 24 mois au maximum sont accordés à l'opérateur de téléphonie pour réaliser l'opération.

Nous lancerons une seconde demande en 2022. Pour cela nous devons avoir une vision claire des zones blanches sur notre commune. Merci de vous signaler en mairie si vous êtes concerné.

Opérateur Orange, une qualité de fourniture désastreuse sur le secteur de Coudols

Depuis quelques mois les réseaux de l'opérateur « ORANGE » qui desservent la téléphonie fixe et internet sont fréquemment en dérangement sur le secteur de Coudols ce qui affecte considérablement la qualité du service et exclu parfois toutes possibilités, de télétravail, de visioconférence (suivi des cours à distance), d'appels aux services de secours...

Les administrés clients d'Orange, concernés par ces pannes à répétition, ont saisi les élus nationaux et l'Etat et ont porté une réclamation auprès du Président de l'opérateur. Ce dossier est suivi par le Sous-Préfet de Villefranche de Rouergue. De son côté l'équipe municipale est intervenue très régulièrement auprès du responsable régional de l'Opérateur, pour le sensibiliser sur cette situation insupportable et pour être tenu informée de l'avancement des opérations de dépannage.

Instruction des dossiers d'urbanisme

Les services de l'Etat se sont désengagés de l'instruction des dossiers d'urbanisme que vous déposez en mairie. Cette activité est désormais confiée à « Aveyron Ingénierie », service du Conseil Départemental. A priori pas de changements majeurs dans les procédures. A noter cependant la mise en place des contrôles de conformité après réalisation des travaux.

Guichet unique, rénovation énergétique

La rénovation énergétique est un enjeu national mais avant tout individuel. Son objectif est de réduire votre facture de consommation d'énergie dédiée à votre habitat, tout en accédant à un meilleur confort. Pour vous aider dans cette démarche la Région a créé « Rénov'Occitanie », un service public pour la Rénovation Energétique des logements.

Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs, d'un logement situé en Occitanie, quel que soit leur niveau de ressources peuvent bénéficier de l'aide de Rénov'Occitanie : conseils neutres et gratuits, accompagnement à la réalisation de projets, solutions de financement, choix rigoureux des artisans, suivi post travaux...

Pour vous aider dans ces démarches le Parc Naturel Régional des Grands Causses a ouvert un guichet unique et vous propose de rencontrer l'un de ses conseillers. Pour le contacter vous pouvez appeler le 05 65 61 43 51 ou écrire par E-mail : info-energie@parc-grands-causses.fr

Dans le cadre de la réflexion visant à ramener les services au plus près des utilisateurs l'équipe municipale a souhaité qu'une permanence de ce guichet unique se tienne prochainement sur notre commune. Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous par e-mail (mairieaccueil@orange.fr) ou par téléphone (mairie ; 05 65 62 52 37) pour le jeudi 25 novembre de 9h à 12h.

L'adressage

L'adressage devrait être opérationnel au 1^{er} janvier 2022. Ce délai est nécessaire aux différents opérateurs (SDIS, poste, INSEE, Trésor, systèmes de localisation GPS...) pour en prendre en compte les données.

L'école

C'est une nouvelle année scolaire qui s'est terminée ce mardi 6 juillet pour les élèves de l'école, dont cinq d'entre eux partent pour de nouveaux horizons au collège. Tous ont pu profiter d'une après-midi festive le vendredi 2 juillet, dans la cour de l'école, avec au programme des jeux de kermesse (les traditionnels « pêche aux canards » et « chamboule-tout » côtoyaient des jeux en bois et de construction coopérative) suivis du goûter très apprécié offert par l'Association des parents d'élèves (APE). Les enfants ont ensuite chanté des chansons apprises durant l'année devant leurs parents attentifs.



Une rencontre artistique pour la classe des grands

Cette année a, du reste, été particulièrement riche pour les élèves de la classe de CE CM avec la participation au projet Frondaisons.

Intitulé « Création en cours », ce programme, porté par les Ateliers Médicis (avec une aide de la mairie), a eu pour objet la rencontre entre les élèves et deux artistes, Marion Pastor et Camille Mouterde, pendant les cinq semaines où elles ont été en résidence sur la commune. Camille et Marion sont deux jeunes artistes dont les chemins se sont croisés plusieurs fois notamment dans des conservatoires parisiens et plus récemment à Marseille, où elles vivent, pour se former particulièrement à la création en espace public.

Elles sont intervenues auprès des élèves pour mener des ateliers collectifs d'expression orale, d'écoute et pour travailler collectivement puis individuellement l'expression écrite et orale (voix enregistrée). Le point de départ de ce projet a été le roman *Le Baron Perché* d'Italo Calvino.

Suite à la lecture du début, les élèves ont été amenés à imaginer ce qui pouvait pousser à se révolter contre des injustices, ainsi que les formes que pourraient prendre ces actes de révolte, à travers des histoires mêlant étrange et fantastique. Par le biais d'entretiens et de jeux d'écriture oraux, collectifs et individuels, leur travail collaboratif (élève/artiste) a débouché sur une restitution publique le 24 juin. Comme le rapportait l'article publié dans *Le Midi Libre*, « Plutôt qu'opter pour une représentation classique et frontale qui relègue le public à un rôle passif, les deux metteuses en scène ont choisi de l'impliquer en l'intégrant complètement à la scénographie. (...) Ainsi on pouvait voir les spectateurs se déplacer par petits groupes dans le cœur du village et s'arrêter de temps à autre devant un arbre,

sur une placette ou aux abords d'un immeuble, donnant ainsi un rythme propre à la représentation et redessinant l'espace scénique. Chaque halte était provoquée par une voix s'échappant d'un feuillage, d'un mur ou d'une marche d'un escalier et égrenant un récit dans lequel, parfois, l'étrange le disputait au merveilleux. Les petites baronnes et les petits barons perchés invitaient ainsi le public à entrer en contact avec leur univers imaginaire qui revisitait sur un ton très libre l'école et le monde. »



Des apprentissages au plus près du territoire

Si durant cette deuxième moitié d'année scolaire, une place importante a été donnée au domaine artistique, les élèves ont aussi approfondi leurs connaissances pour certains, découvert pour d'autres l'environnement naturel dans lequel ils vivent mais aussi la langue et la culture occitane.

En effet, d'une part, Jean-Baptiste Ferré, moniteur de l'École fédérale de pêche de l'Aveyron, est intervenu à l'école pour des ateliers visant la découverte de l'écosystème aquatique du Tarn. Au cours des séances, il a mené un travail d'étude de l'environnement, du cycle de l'eau, du cycle de vie des poissons (les enfants ont suivi le développement des truites grâce à un aquarium installé à l'école). Ce projet s'est terminé par une rencontre après la classe, mi-juin, au Mas de la Nauq à destination des enfants avec leur famille. Cette rencontre avait pour objectif la remobilisation des connaissances acquises durant les séances en classe ainsi que la pratique de la pêche (plusieurs dizaines de prises relâchées ensuite dans le Tarn). Le bilan de ce projet est très positif grâce à la qualité des interventions de Jean-Baptiste et l'implication des enfants.

D'autre part, l'apprentissage de l'occitan s'est poursuivi tout au long de l'année pour les élèves de la Grande Section au CM2 grâce aux interventions hebdomadaires de Jacques Migayrou de l'association Adoc12. Elles se sont terminées début juin avec une après-midi contes, jeux traditionnels et ateliers créatifs en occitan.

C'est d'ailleurs en occitan que débutera la prochaine année scolaire avec la venue d'une conteuse dès le mois d'octobre. Les domaines de la littérature et des sciences seront aussi particulièrement mobilisés avec un projet « RDV en bibliothèque » porté par l'association Aporia Culture de Saint-Beauzély en partenariat avec la bibliothèque du Viala. Il concernera tous les élèves de l'école et aura pour objectif la création d'un bestiaire imaginaire. Ce projet, soutenu par la région, la mairie, la bibliothèque et l'APE, entre autres, sera l'occasion pour les enfants de rencontrer différents artistes (illustratrice, photographe) et auteurs pour des ateliers qui auront lieu pour la plupart à la bibliothèque.

Le numérique au service des apprentissages

Grâce à une subvention de l'État et un investissement important de la mairie, les élèves pourront également profiter des nombreuses possibilités numériques que leur offrent les deux VPI (vidéoprojecteurs interactifs) installés fin juin dans les classes.

En attendant d'accueillir à nouveau le jeudi 2 septembre les 27 élèves prévus (2 inscriptions en Toute petite Section, 3 en Petite Section et 1 en CE1), nous leur souhaitons un bel été...

L'accueil du mercredi matin

La municipalité de Viala du Tarn a mis en place un accueil de loisirs tous les mercredis matins (sauf vacances) de 7h30 à 12h30. Sont proposées, des activités diverses et variées telles que des ateliers cuisines (pizzas, crêpes, galettes des rois...) des ateliers créatifs à thèmes (masques, fêtes des pères/mères, Pâques, Noël...) ainsi que des jeux collectifs et quelques sorties (ballade nature à Viala, parc de jeux...). Toutes les activités sont adaptées à l'âge et au nombre d'enfant présent afin que chacun puisse s'amuser pleinement.

L'équipe encadrante souhaite à tous les parents et enfants de bonnes vacances d'été et vous donne rendez-vous à tous à la rentrée.



La langue OCCITANE notre patrimoine



Au même titre que les châteaux, les églises ou autres pierres chargées d'histoire, la langue occitane fait partie pleine et entière de notre patrimoine. Et comme nos bâtiments anciens, elle serait en danger et menacée de disparition si rien n'était tenté pour la sauvegarder.

Le projet « adressage », lancé par la précédente municipalité, a permis de collecter un certain nombre de termes occitans le plus souvent transmis par la tradition orale « depuis la nuit des temps ». La majorité de ces noms découlent soit de la topographie géographique des lieux soit de l'activité agropastorale de ceux qui nous ont précédés sur ce territoire.

Des noms aux racines anciennes.

Route d'Ambias, route de Mayrin : Si le hameau d'**Ambiàs** tire son nom du celtique (gaulois) « ambe » signifiant « rivière », le nom de **Mairinh**, lui, serait à l'origine le nom du domaine d'un gallo-romain dénommé Matrinus.

Des noms désignant un relief, cailloux ou rochers

Chemin du puèch de lauberio, impasse la coste, chemin du Poujol : Si **los puègs** sont *les collines*, les hauteurs, les **còstas** et les **travèrs** désignent les versants. **Lo pojòl** est un diminutif de **puèg**, donc une petite butte. L'**'aubièra** (en 2 mots) désigne le lieu où, à la saison froide, la gelée blanche se maintient plus longtemps.

Route de Coudols, chemin ferme du Coudol : La nature *caillouteuse* des fonds de vallée se retrouve dans le terme occitan de **Codòls**.

Rue du roucadou : **Lo rocador** - en occitan la lettre « o » sans accent se prononce « ou » et la lettre « r » en fin de mot ne se prononce pas - désigne le *chemin de montagne* parmi les rochers.

Rue du balat : **Lo valat** - notez que la lettre « v » se prononce « b » en occitan - désigne *la vallée*, le vallon, le ravin, le fossé.

Photo ci-contre : rue du balat à Coudols



Rue du rèc : **Lo rèc** désigne *le petit ravin* moins prononcé que **lo valat**.

Rue del ròc de la mach. **Lo ròc de la mag** - la lettre « g » en fin de mot se prononce « ch » - est le nom d'un site situé dans les falaises, là où le ruisseau de **Codòls** tombe en une superbe cascade. Le site doit-il son nom à un rocher en forme de maie, de pétrin, sens du mot « **mag** » ?

Des noms en lien avec la ferme, l'habitat et l'agriculture

Route du mas de Lanauc, route du mas de Guy, chemin du Mazet : Comme dans tout l'Aveyron, **lo mas** est l'unité phare de peuplement à des fins agricoles, il correspond au sens de *grosse ferme* et du personnel abondant qui donne parfois à ces habitats le sens de hameau et son dérivé **lo maset**.

Route du Viala du Tarn : Ces mas ont pris le relais du succès plus lointain (au Moyen-Age) *des vialas et vialars*, de *grosses fermes* qui devinrent hameaux : *lo Vialar de Tarn*- notez que la lettre « n » en fin de mot ne se prononce pas et que l'on ne met pas d'article devant les noms de rivières-.

Chemin de la Borie : *La bòria* n'a pas dépassé le stade de la grosse ferme.

Chemin de la porro : L'existence de « *parran* » démontre l'existence d'un habitat ancien. *Las parrans* étaient des *parcelles* attribuées par le seigneur à ses paysans. Exonérées du champart, *la parran* permettait au paysan d'assurer sa subsistance. Ce sont des parcelles de terre riche, en extrapolant c'est en quelque sorte le jardin ouvrier de notre époque !

Impasse de la Pendarie, route des branques : *L'apendarià* (en 2 mots) tout comme *la branca* désignent *la dépendance*, une partie de ... Ce seraient des lieux, dépendant d'une autorité locale : seigneur local, abbesse, ...

Place lou couderc : *Lo codèrc* -notez qu'en occitan la lettre « o » sans accent se prononce « ou » - est *l'aire*, l'espace dégagé près de la ferme, qui servait par exemple pour le battage du blé.

Chemin des clausets : « *Lo claus* » et son diminutif « *lo clauset* » est *l'enclos*.

Place del ferrador : « *Lo ferrador* » se traduit en français par *le travail*. Situé près de la bòria ou du mas, c'était un appareil de contention pour maintenir bœufs et chevaux pour l'indispensable ferrage de leurs sabots.
(Photo ci-contre : *lo ferrador de Ladepeyre*)



Rue dels orts : Qui dit ferme, dit *potager* à proximité, donc *l'ört* -remarquez l'accent grave sur la lettre « o » qui permet de prononcer « o » et non pas « ou » -.

Chemin del trafor : Élément indispensable dans un hameau : le four à pain. Ce chemin étant situé derrière (en occitan *tras*) le four à pain, il va s'appeler chemin *tras forn*.

Rue du tras de la muraille : Ce sera donc la rue derrière *la muralha* -notez qu'en occitan, le « ill » s'écrit « lh » - : cette rue nous permet de visualiser les limites des remparts du bourg du Viala du Tarn au Moyen-Age.

Rue du paredou. *Lo paredon* est *le mur* de soutènement des terrasses, des *faïssas*, construites sur les pentes pour permettre la culture de la vigne notamment.

Chemin de la jasse : *La jaça* désigne bien sûr *la grange*.

Rue de las clocas : *La cloca* est *la poule couveuse* à distinguer de *la galina* ou de *la pola*, autres termes utilisés pour désigner une poule. Dans cette rue d'Ambias, les poules avaient l'habitude de couvrir leurs œufs et l'on voyait régulièrement passer des couvées de poussins...

Rue de la lachariá : *Lo lach*, *le lait*, va donner comme dérivé *la lachariá*, *la laiterie*.

Des noms en lien avec l'eau

Chemin de la fount vieille, Chemin font-rouge : *La font* est *la source*, le naissant d'eau en opposition à *lo terond* qui est une source aménagée. *La font* peut-être suivie d'adjectifs comme par exemple *la fonta roja* en rapport avec la coloration de son eau par des oxydes ferreux.

Rue des deux rious : *Lo riu* est le ruisseau -le « u » lorsqu'il est placé derrière une voyelle se prononce « ou ».

Route du mas de Lanauc : *La nau* est la barque à fond plat permettant de passer d'une rive à l'autre du Tarn tandis que *la nauc* désigne l'auge, le baquet dont la forme rappelle en fait la barque.

Chemin de la planquette : *La planqueta* désigne la passerelle.

Chemin de la rode : *La ròda* est la roue, allusion à la roue à aubes du moulin de la Rode au Minier.

Des noms en lien avec les plantes, les formations végétales et les cultures



Route de la castagnal : *La castanha* (en occitan, le « gn » s'écrit nh »), la châtaigne, va donner le dérivé *la castanhal*, la châtaigneraie et *lo castanhièr*, le châtaignier..

(photo ci-contre : beau spécimen de castanhièr à Saint-Etienne de Meilhas)

Chemin de la Vayssièra, route de la Bessièra, route de Pinet : *La vaissièra* est la coudraie, la plantation de noisetiers, tandis que *la beçièra* est la plantation de bouleaux (*lo bèç* : le bouleau) et Pinet indique un lieu planté de pins.

Route du Palmoulet : La paumelle (en occitan *la palmola*), orge de printemps, a donné le nom de la *Palmolièra* au hameau.

Chemin d'Olmens : Olmens tirerait son origine de *l'òlm* c'est-à-dire l'orme.

Chemin de la roubière : *Lo rove* – prononcez lou roubé- est le nom donné au chêne pédonculé du Lézérou ; dérivé « *la rovièra* » : lieu planté de chênes.

Chemin des Bouysses : *Lo bois* est le buis.

Chemin de bartussou : *Los bartas* sont les buissons.

Chemin de Bellevue : Bellevue est une appellation très française et récente alors que les anciens se souviennent que ce site s'appelait *Sauma longa*.

Chemin de la linière : *La linièra* est le lieu de production du lin.

Texte et photos : Bernadette SALVAT avec la participation de Jean-Claude GINESTE, Noémie EYRAUD et Marie-Claude ROYER

Source : atelier de toponymie organisé par Lo Festenal de la Musa, 2015/2018, patronné par Jacques Astor, conduit par Marc Vaissièra.

Le Minier et ses mines d'argent médiévales

Depuis l'année 2020, un Programme Collectif de Recherche (PCR) s'est constitué dans la commune, soutenu par le Ministère de la Culture, le Conseil départemental de l'Aveyron et la région Occitanie. Il s'agit d'une enquête interdisciplinaire portant sur les entreprises argentifères médiévales de la vallée du Minier.

Entre le XII^e et le XV^e siècle, au moins, cette vallée fit l'objet d'exploitations de gisements de plomb et d'argent (fig. 1). Par moment intenses, les travaux miniers ont eu un effet polarisant avec la création d'un habitat permanent, le village actuel du Minier. Ces travaux ont stimulé l'activité en concentrant les entreprises dans un espace relativement restreint. Les entreprises argentifères étaient des associations d'exploitants qui mettaient en commun des capitaux, recrutaient une main d'œuvre et organisaient son travail. Leurs initiatives ont ainsi marqué la vallée, autant leurs réussites que leurs échecs. Plus encore, l'intérêt que ses mines suscitèrent alors fut tel que la petite *villa* du Minier fut consacrée en devenant un consulat et que les comtes de Rodez et de Toulouse s'impliquèrent directement dans ces entreprises, non sans concurrences. Les enjeux étaient substantiels : il s'agissait de maintenir la frappe de leurs monnaies dans un contexte de centralisation royale, et, pour le second, de contribuer à financer la croisade de Tunis. Grâce à cette implication directe des pouvoirs, rare en France méridionale, nous disposons de nombreuses archives qui ouvrent une large fenêtre sur un monde d'entrepreneurs et d'ouvriers, de notables ruraux et d'élites urbaines qui se rencontraient dans cette vallée en mettant en commun compétences, capitaux et infrastructures.

Pour explorer leurs dynamiques et leurs vestiges, le PCR regroupe des chercheurs de disciplines et d'horizons complémentaires. Construit après deux prospections inventaires à partir d'un noyau d'historiens et d'archéologues constitué en 2019, il intègre progressivement des géologues ainsi que des géochimistes. L'année 2020, marquée par l'épidémie, a été consacrée à la poursuite du dépouillement d'archives, à des travaux de topographie et à des prospections complémentaires, cela pour préparer un retour sur le terrain en août 2021. Plusieurs sondages sont prévus dans la vallée : d'abord sur les mines médiévales pour les dater plus précisément et étudier les techniques d'extraction, ensuite pour localiser les ateliers de transformation du minerai, et enfin dans l'une des maisons médiévales du Minier, très peu réaménagée. Grâce à ces fouilles, des études géologiques, minéralogiques puis archéométallurgiques seront réalisées. La caractérisation des minerais extraits pourra notamment servir à identifier les circuits de diffusion des métaux, des monnaies comtales aux objets en plomb du quotidien.

L'équipe de recherche proposera, en fin du mois d'août, au Viala-du-Tarn, une présentation des résultats des travaux menés.

Cette équipe de recherche est coordonnée par Nicolas Minvielle Larousse (Université d'Aix-Marseille).

Photo : Chantier d'abattage du minerai, dans l'une des mines médiévales de la vallée



Atelier d'aquarelle au Viala du Tarn

Un atelier proposant des cours d'aquarelle mais aussi les autres médiums à base d'eau comme l'acrylique, l'huile à l'eau s'ouvre à la Maison du temps libre au Viala du Tarn, les jeudis de 14 h 30 à 16 h 30, sans interruption pendant les vacances scolaires.

Ces cours seront assurés par Madame Martine FERRERO, nouvellement revenue habiter le village de ses vacances d'enfance, dans la maison de sa grand-mère.

Titulaire d'un diplôme des Beaux-Arts de la Seyne sur Mer, Madame FERRERO est intervenue, pendant plus de 12 ans dans le département du Var auprès d'enfants et d'adolescents dans le cadre de projets pédagogiques dans les écoles et collèges de la région toulonnaise ainsi que dans celui d'un

atelier privé accueillant les adultes et bien sûr toujours les enfants à partir de 6 ans et les adolescents. Loin d'imposer une méthode stricte, Martine encourage les élèves à développer leur propre manière de maîtriser les pigments et l'eau. Ainsi, elle propose dans un premier temps de faire découvrir toutes les possibilités du médium : mouillé, à sec, du flou subjectif au détail le plus précis, l'emploi d'outils parfois étonnants, propres à produire des effets particuliers comme pour les plus "orthodoxes" : le liquide à masquer, la bougie, le sel, mais aussi les plus étonnants comme le couteau plastique, l'éponge naturelle, la brosse à dent et même la vieille carte bancaire !

Martine vous fera aussi découvrir le matériel qui vous permettra de vous exprimer le plus librement possible comme les différents papiers : grain fin, moyen ou gros grain, ainsi que la palette des différents pinceaux. Dans ce cas Martine fournira des échantillons des différents papiers afin que les élèves trouvent où ira leur préférence sans investir dès le début dans des papiers qui sont parfois coûteux.

Reste ce qui est souvent le frein principal au désir de peindre, le dessin. Combien de fois Martine a entendu cette phrase : "Mais je ne sais pas dessiner !". Et bien si ! Tout le monde sait dessiner puisque tout le monde sait former des lettres pour écrire ! A partir d'une méthode simple, on peut dessiner et si l'arbre reproduit n'a pas le nombre de branches du modèle, qu'il est plus grand ou plus petit, quelle importance si le tout est harmonieux !

Cet atelier se doit d'être d'abord un lieu d'expressions artistiques, de rencontres et d'échanges où seul but est le plaisir de peindre.

Enfin il s'adresse tant aux débutants qu'aux confirmés.

Les tarifs sont pour les deux heures de cours de :

- 10 € les deux heures de cours
- 15 € les deux heures de cours si le matériel est fourni par l'atelier (papier, aquarelle et pinceaux)

Le premier cours est offert.

Alors à vos pinceaux et votre créativité !

La vie associative

L'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Symphorien

Ce mardi 29 juin 2021 l'A.S.E.S. a enfin pu tenir son assemblée générale annuelle, repoussée depuis février et remplacée alors par un bulletin de liaison envoyé à tous les adhérents.

Une quinzaine de personnes se sont donc retrouvées, avec grand plaisir, dans la grande salle des fêtes de Montjoux. Après le traditionnel mot de bienvenue la Présidente, Lili Bousquet, a présenté le bilan moral de l'association. L'année 2020 a été, comme pour toute association, impactée par la crise sanitaire du Covid sur le plan des sorties et animations proposées au public n'ont pu en effet avoir lieu que la sortie à Brousse-le-Château le 17 août et l'ouverture de l'église lors des Journées du Patrimoine avec une présentation historique de ses peintures baroques.

Cependant les travaux de restauration ont pu se poursuivre dans la sacristie, les restaurateurs intervenant en solo, Laura Jamet pour les décors floraux du mur est, et Jean-Marc Stouffs pour le retable en trompe-l'œil de la Vierge et l'Enfant.

Le bilan financier, présenté par le trésorier Bernard Rivet, a montré le bon état des finances de l'association qui pourra ainsi envisager d'un œil serein la poursuite des restaurations.

L'année 2021 et ses perspectives ont été ensuite abordées. Côté poursuite des travaux, l'association envisage de faire intervenir Laura Jamet en fin d'année pour la restauration de la voûte de la sacristie, ses fonds propres l'y autorisant. Cependant de nouveaux dossiers de demandes de subventions seront présentés aux différents organismes et collectivités territoriales déjà précédemment sollicités. Côté activités, outre l'ouverture annuelle lors des Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre, l'Association prépare, de concert avec la Mairie du Viala, une inauguration de la restauration du tableau de la Vierge fin août ou septembre, la date restant à définir. Une visite du village de Peyre ouverte à tous, guidée par Didier Aussibal, est prévue pour le début du mois de septembre. Enfin, la journée des adhérents nous emmènera le 2 octobre en matinée au hameau de Saint-Caprazy, sur la commune de Saint-Félix-de-Sorgues (bénéficiaire du deuxième Loto du Patrimoine-Mission Stéphane Bern en 2019), et l'après-midi au château de Latour-sur-Sorgues.

La discussion s'est ensuite orientée vers une demande forte d'ouverture de l'église pendant les mois de juillet et août, tous les après-midis de 14 à 17 heures. Les modalités pratiques de cette ouverture seront mises à l'étude par le Conseil d'Administration, afin de pouvoir concilier l'envie légitime des usagers et la sécurité du lieu, des peintures et du mobilier.

La séance a été clôturée par le verre de l'amitié, en extérieur et sans masques.

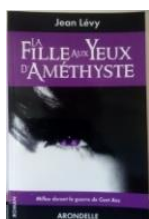


« Rendez-vous » à la bibliothèque !

Tout l'été, la bibliothèque restera ouverte aux heures habituelles : Mardi et mercredi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Vous pourrez y admirer, jusqu'au 25 septembre, **une exposition** réalisée par les enfants de Saint - Beauzély : « **Bestiaire des animaux du futur** !

Le Jeudi 29 juillet : A l'occasion du marché des producteurs, les amis de la bibliothèque ouvrent leur « **Foire aux livres** » devant la bibliothèque (20cts/livre).



A cette occasion, vous pourrez rencontrer **Jean Lévy**, qui nous dédicacera son dernier livre : « **La fille aux yeux d'améthyste** ».

A partir de 18h30, Îlot des sagnes.

Le Vendredi 6 août : Fred et Adrian viennent en voisin pour nous chanter « **du Blues à l'îlot des Sagnes !** »



La carrière d'Adrian Byron Burns a commencé en 1970 avec l'ouverture des spectacles de Neil Young et Ritchie Havens. Depuis, Adrian est apparu avec B.B. King, Robert Cray, Charlie Musselwhite, Bill Wyman, Martin Taylor, Luther et Bernard Allison, Tommy Emmanuel, John Renbourne, Bob Brozman, Jean-Jacques Milteau et une multitude d'autres. Il a été par deux fois "Artiste Acoustique" Britannique de l'Année" en 1999 et en 2000.

Depuis maintenant 4 ans il est accompagné par le bassiste Fred Schneider avec qui il noue une complicité des plus

singulières.

A découvrir absolument !

A 20h30, Ilôt des Sagnes, Participation libre.

A la rentrée et jusqu'au mois d'Avril les enfants auront « **Rendez-vous à la Bibliothèque !** » pour imaginer, créer et réaliser « **un Bestiaire** » des animaux actuels de notre région, et des animaux imaginaires, avec des intervenants divers et variés...

Ce projet, proposé par l'association « Aporia », grâce au concours de la mairie, du département, et de la région donnera lieu à diverses manifestations, où vous serez bien évidemment invités !

Suivez nos affiches

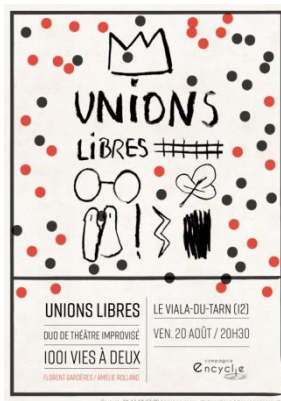
Le Vendredi 13 août : José LLEIXA, chanteur amateur, vous proposera son interprétation **des chansons de Jean Ferrat**.

"Quand vous chantez Jean Ferrat, dit José, vous êtes habité par la musique de Ferrat. Ce n'est pas pour rien qu'il était un chanteur populaire. Et moi, j'essaie de communiquer cette passion au public qui en général la reçoit bien. Je ne chante d'ailleurs pas pour un public, je chante pour des amis".



A 20h30, à l'Ilôt des Sagnes, participation libre.

Le Vendredi 20 août : « UNIONS LIBRES », Spectacle de théâtre improvisé !



Interprété par Amélie Rolland et Florent Gardères. Accompagné musicalement par Oreil Noblanc.

Il s'agit de rencontres, d'amour, de rupture, de retrouvailles, de désamour, de tendresse, de tensions, de réparation, d'envies, de complicité, de ...

Les scènes sont improvisées par les deux comédiens, inspirés par les propositions

du public : un mot, un moment, une anecdote, une chanson...

Au fil du spectacle, les comédiens font varier les personnages, les lieux, les époques, les situations...

A 20h30, Ilôt des Sagnes, participation libre.

Le Samedi 4 septembre :



Lo Festenal de la Musa, dont fait partie l'association des Amis de la Bibliothèque organise **une soirée autour du conteur et poète occitan, Jean Boudou**, dont on fête le 100ème anniversaire de la naissance avec des contes proposés par **Viviane Cayssials** et des poèmes chantés par le groupe **Qual Sap**.

A 20h30, Maison du Temps Libre, Participation libre.

Le Foyer d'Education Populaire

FEP : demandez le programme !

Pour commencer l'été, le FEP fêtera ses 40 ans le 14 juillet exactement ! Les festivités auront lieu au Mas de la Nauq où sera, non seulement, tiré le traditionnel feu d'artifice, mais se tiendra également un marché nocturne de producteurs, coorganisé avec le Dépanneur du Viala. Tout cela sera accompagné de musique ! Rendez-vous donc sur la plage à partir de 18h !

Les enfants ne seront pas en reste : la semaine de cirque aura lieu du 26 au 31 juillet ! Ce stage est ouvert aux enfants à partir de 7 ans et se terminera par un spectacle dans les rues du village, juste avant la fête votive organisée par le comité des fêtes. Il reste encore quelques places, vous pouvez réserver en nous contactant sur fepvialadutarn@framalistes.org.

Journées du patrimoine : L'association compte y participer le week-end du 18 et 19 septembre. Nous organiserons une randonnée autour de St Symphorien le jour de la visite de l'église, mais nous souhaiterions aussi organiser un événement autour des objets anciens et coutumiers de la commune les présenter communiquer sur comment on les utilisait etc. Cet événement reste à construire et le patrimoine à un sens large de mémoire, mais aussi d'utilisation actuelle et de projection pour les hommes, les animaux, et même les plantes. Tout apport sur le sujet sera bienvenu !

Après avoir bien profité de l'été et avant de retourner dans nos chaumières, nous partagerons encore un peu de chaleur autour du chaudron, lors de la fête de la soupe, qui aura lieu samedi 13 novembre sur la place du village.

Nous participerons également au « festival Alimentterre » avec la projection de films documentaires sur le thème de l'alimentation durable et solidaire, entre le 15 octobre et le 15 novembre (choix du film et date à déterminer).

Pour les sentiers nous ferons une présentation actualisée des itinéraires du village entretenus par le FEP et soutenu par la municipalité au 14 Juillet. Venez discuter avec nous, nous avons besoin de bras mais aussi de personnes référentes localement pour intervenir sur des petits secteurs.

Pour la rentrée nous souhaiterions aussi lancer de nouvelles activités culturelles, comme des cours de musique et de peinture pour la jeunesse.

Venez au 14 juillet pour discuter, et pourquoi ne pas vous engager sur des projets !

Le Dépanneur,

Le Dépanneur, ce n'est pas seulement une épicerie associative et autogérée pour le Viala-du-Tarn. C'est aussi une composante importante du lien social dans le village. Ainsi le mois de juin a été marqué par l'embauche d'une deuxième salariée et habitante de la commune. Par ailleurs, l'association a organisé un marché musical le 20 juin avec comme d'habitude des productrices et producteurs, des stands d'artisanat et d'associations. La romancière Sylvie Boulard et Bernard Suau, qui vient d'éditer un ouvrage *En contre bas, la Muse* proposant 8 itinéraires sur les sentiers de randonnée, étaient également de la partie.

Malgré la pluie, Les Georges du Tarn, la fanfare du Viala, et Le Klez de 12, orchestre de musique klezmer ont pu jouer et offrir pour la première fois depuis longtemps des spectacles de rue.

Des événements festifs et culturels au cœur de l'été

Mercredi 14 juillet, à partir de 18 heures, il organise un marché nocturne au Mas de la Nauq avec des productrices et producteurs du Viala et des environs, des stands d'artisans et d'associations et la présence de plusieurs groupes musicaux. Cet événement est Co organisé avec le Foyer d'éducation populaire du Viala-du-Tarn, à l'occasion de son 40^e anniversaire, et se conclura par un feu d'artifice.

Judi 29 juillet, à partir de 18h, Sébastien Gayraud, le comité des Fêtes du Viala et Le Dépanneur Co organisent un marché nocturne sur la place du village. Ce sera l'occasion d'acheter et de déguster des productions locales. Comme tous les ans, des tables et des bancs seront mis à disposition pour toutes celles et ceux qui souhaitent se restaurer sur place.

Judi 5 août à 21 h : Quand nous chanterons...“La Commune de Paris en chansons et en écrits”,

Il y a 150 ans, une partie du peuple parisien s'est levée contre la misère, pour l'égalité, pour la justice sociale et pour la liberté dans un contexte d'état de siège imposé par l'armée prussienne. Cette période, la Commune de Paris, expérience de démocratie directe et de pouvoir populaire, a porté les éléments fondateurs d'une république sociale et démocratique.

72 jours, c'est le temps que dura cette insurrection au cours de laquelle auteurs, autrices et chansonniers ont abondamment mis en texte et en musique les espoirs naissants d'une « vraie République » ; d'autres l'ont condamnée.

Josef Ulla, passionné par cette période et auteur du livre *Paris 1871, l'histoire en marche. 21 circuits pédestres sur les traces de la Commune*, nous fera déambuler à travers les moments forts de cet épisode révolutionnaire et redonnera toute leur place aux femmes et aux hommes qui en furent les actrices et les acteurs.

Son intervention sera illustrée par un florilège de textes choisis et de chansons populaires communardes (*L'Insurgé*, *La Canaille* et évidemment *Le Temps des cerises*) qui seront lus et interprétés par une chorale créée pour l'occasion.

Un stage de chant préparatoire à ce spectacle, animé par Lizet Van Beek cantatrice, est organisé du 3 au 5 août au Viala-du-Tarn.

Programme de la soirée

- 18h : rencontre avec Joseph Ulla, auteur, et stand librairie avec de nombreux ouvrages littéraires et historiques sur la Commune
- 19h-20h : apéro et grignotage citoyen
- 21h : Spectacle-conférence

Pour tous renseignements et pour participer au spectacle, nous contacter au 06 71 56 33 94

Dimanche 22 août, aura lieu à partir de 9 heures un nouveau marché sur la place du village.

Tout au long de l'année, vous pouvez retrouver l'actualité de l'épicerie et tous les événements festifs et culturels organisés ou soutenus par Le Dépanneur sur ledepanneur.assoconnect.com

Association de la pétanque

Succès du challenge de pétanque André Arles

Samedi 3 juillet, les pétanqueurs du Sud-Aveyron se sont donné rendez-vous au Viala-du-Tarn et plus précisément au Mas de la Nauq afin de disputer le 7^{ème} challenge André Arles (maire de la commune de 1977 à 1989 et pétanqueur assidu).

Dès 8h30, un petit déjeuner aux tripous était servi et à 10 h commençait le tirage au sort pour la compétition. Trente- deux triplettes inscrites au préalable ont disputé ce challenge dans une ambiance conviviale.

Vers 12h30 un copieux repas était servi par le restaurant Le Héron des Rasperes en plein air. Seules quelques gouttes de pluies sont venues perturber ce moment attendu. Les parties ont repris à 15 h et en fin de soirée, une triplette composée de 3 Vialarains (Gilles Cluzel, Robert et Damien Grégoire) est sortie vainqueur face à une autre équipe composée de jeunes Vialarains dont faisaient partie Hugo Gineste, Baptiste Miquel et Nathan Grégoire, le fils de Damien. Cette finale à tonalité très familiale a toutefois été d'un bon niveau et d'ores et déjà rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Enfin, il est à noter que le samedi 10 juillet a eu lieu à Montjaux, le 19^{ème} challenge entre les deux villages voisins.

Association de la pêche

Stage du 24 août au 28 août, 36 jeunes répartis en 3 groupes de pêcheurs en fonction de l'âge et du niveau de pêche.

Différentes techniques de pêche : Quiver Tip, Pêche en dérive, Pêche à la carpe de nuit, pêche des carnassiers en bateau, concours de pêche 1 adulte / 1 enfant.

Différents lieux de pêche : St Rome de Tarn, Plage du Mas de la Nauq, Lac de Pinet, Lac de Pareloup.

Excellentes vacances à toutes et tous !!!